

Le CAUE de l'Ariège recrute Un(e) paysagiste-conseil à temps partiel

Contexte :

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ariège est un organisme départemental créé à l'initiative du Conseil Départemental et de l'état dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE est investi d'une mission de service public. Il a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Son équipe technique compte 6 personnes et rassemble des compétences pluridisciplinaires (architecte, urbaniste, paysagiste, technicien et personnel administratif). Son activité consiste à :

- **CONSEILLER** les particuliers et les collectivités territoriales dans leurs démarches de construction et d'aménagement sur tous les aspects et les facteurs qui contribuent à la qualité du cadre de vie et de l'environnement,
- **INFORMER ET SENSIBILISER** tous les publics à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement,
- **FORMER** les élus à la connaissance des territoires et de leur évolution, les enseignants qui souhaitent intégrer la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leur projet pédagogique et les professionnels et les acteurs du cadre de vie, par des journées thématiques de réflexion et de travail.

Il travaille en étroite relation avec les services de l'état et en partenariat avec les collectivités locales et régionales intervenant dans les domaines du cadre de vie. Conformément à ses statuts, le CAUE 09 ne réalise aucune mission de maîtrise d'œuvre ou assimilée qui le placerait dans une situation de concurrence vis-à-vis du secteur marchand.

Missions :

Sous l'autorité de la directrice et en lien avec les autres conseillers du CAUE :

- Conseiller et accompagner les collectivités dans leurs projets d'aménagement d'espaces publics et leur politique de fleurissement : entrées, traversées et cœur de bourg, places, parcs, abords de bâtiments publics, requalification de centres anciens ou de quartiers pavillonnaires, reconversion de friche...
- Assurer la mission confiée par le Conseil départemental au CAUE et relative à l'animation du concours départemental des villes et villages fleuries : préparation des tournées, animation d'un jury, rédaction des comptes rendus de visite et participation à la remise des prix,
- Participer au suivi de réflexions sur des problématiques plus générales d'aménagement du territoire et études du grand paysage : plan de paysage, charte paysagère, opération grand site de France...
- Participer aux missions de sensibilisation du public scolaire et des enseignants,
- Participer aux missions développées dans le cadre de l'activité générale et statutaire du CAUE 09 : journées d'information et de sensibilisation, contributions au site internet, participation aux projets mis en œuvre avec l'Union Régionale des CAUE d'Occitanie...

Profil :

Formation : paysagiste concepteur, diplôme d'état de paysagiste, ingénieur paysagiste ou équivalent.

Compétences : capacité d'appréhension des problématiques contemporaines de l'aménagement du cadre de vie et des enjeux environnementaux aux différentes échelles du territoire, capacité de diagnostic et de

restitution de propositions adaptée au public visé, maîtrise du processus de projet, faculté d'analyse des enjeux, pratique usuelle des outils bureautique et suivants : indesign, photoshop, sketchup.

Qualités : bonne expression orale, graphique et rédactionnelle, aptitude à restituer ses propositions dans un langage clair et compréhensible au travers de documents pédagogiques et accessibles, méthode, aptitude pour le travail en équipe et polyvalence, sensibilité à l'identité des territoires, rigueur et suivi dans le traitement des dossiers, sens du dialogue et de l'écoute avec les élus. Sens de la confidentialité exigé.

Conditions :

- Poste à pourvoir au 1er juin 2022,
- Basé à Foix avec déplacements fréquents dans tout le département nécessitant un permis de conduire B valide,
- CDD d'un an pouvant évoluer en CDI, à temps partiel (50 % à 60 %), souplesse horaire et disponibilité ponctuelle nécessaire pour réunions en soirée,
- Salaire selon convention collective nationale des CAUE,
- Tickets restaurants, 30 jours de congés et 13^{ème} mois,
- En vertu de l'article 17 des statuts des CAUE relatifs aux obligations du personnel, ce poste exclut pour celui ou celle qui l'occupe tout exercice libéral et pratiques de maîtrise d'œuvre en lien avec les missions du CAUE dans le département de l'Ariège.

Envoyer une lettre de motivation manuscrite, un curriculum vitae et un dossier de références,
par courrier ou par mail,

Avant le 15 mars 2022 à :

Monsieur Le Président du CAUE de l'Ariège
10 rue Rhin et Danube
BP 60023
09001 FOIX cedex

Mail : caue.ariège@orange.fr